

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 916

présenté par

M. Le Fur, M. Cordier et M. Quentin

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****AVANT L'ARTICLE 46, insérer l'article suivant:**

Le III de l'article L. 561-23 du code monétaire et financier est complété par une phrase ainsi rédigée : « Ce service a aussi pour objet la lutte contre le séparatisme. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement prévoit de rajouter aux missions de Tracfin la lutte contre le séparatisme.